



L'association, créée après le décès d'un enfant sur un passage protégé, a 2 objectifs :

### Améliorer la sécurité des piétons

**Sensibiliser** sur les dangers, les droits, les conseils de protection

**Travailler** avec les mairies sur la modification des lieux et comportements dangereux

### Promouvoir les déplacements à pied dans la ville

**Favoriser** la découverte des bienfaits et des plaisirs de la marche

**Participer** à la mise en œuvre d'une politique pour un partage de la rue sécurisé et courtois

### Comment ?

☺ Un site web

[www.espacepieton.org](http://www.espacepieton.org)

☺ Des négociations avec les Mairies de Rennes et Saint-Malo

☺ La vente de **réflecteurs** à l'usage des enfants

**Espace Piéton est à l'écoute de chacun d'entre vous, vos expériences, vos idées. Contactez nous sur le site ou par courrier**